

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 12

Rubrik: Échos de partout ; Le jardin de l'abeille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

elle peut attirer de cette façon d'autres abeilles à la même place, bien qu'à mon avis elle n'ait pas cette intention mais veuille surtout manifester son plaisir.

Quand un essaim est récolté, beaucoup d'abeilles s'envolent et sont momentanément perdues. Mais dès que quelques-unes d'entre elles ont retrouvé leur reine, leur joie est si grande qu'elles font fonctionner leur glande. Si l'apiculteur voit qu'elles « battent le rappel » dans la cloche, il sait que l'opération est réussie ; sinon il y a tout à parier que la reine est absente et il faut essayer de la retrouver si l'on tient à conserver l'essaim.

Lors de la préparation du nucleus, l'apiculteur passe souvent son temps à rechercher la reine afin de savoir si elle dans la bonne ruche. C'est inutile. Faites le nucleus et voyez où les abeilles ventilent : c'est là qu'est la reine. Si c'est dans la bonne ruche, tout est bien, sinon il est plus facile de la rechercher et de la mettre où elle doit aller.

F. Haxhe.

(Extrait de *La Belgique apicole*).



ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que

- la fécondité et la longévité des reines dépend des soins donnés par leurs filles ;
- l'abeille foncée d'Europe a une ponte réduite, les races méditerranéennes pondent au maximum ; entre les deux se place la carnolienne ;
- le couvain est chauffé à 34°C et ce ne sont que les apports de nectar ou le nourrissement artificiel qui sont capables fonctionnellement de faire monter la température du nid à couvain de 34 à 36°C ;
- la même reine peut produire, à volonté, peu ou beaucoup de mâles selon l'espacement des cadres. Un écartement de 34 mm. d'axe à axe est la distance idéale pour l'élevage des ouvrières, 39 mm. pour celui des mâles ;
- les colombophiles utilisent le miel pour la mise au point des pigeons de concours.

Influence de la proximité des sources de nectar et de pollen

Si les abeilles sont capables de butiner à de longues distances, elles ne s'éloigneraient pas à plus de 800 m. de la ruche si elles trouvaient

à s'approvisionner constamment dans ce rayon. Ce n'est généralement pas le cas. Les expériences conduites par C.R. Ribbands, de la station de Rothamsted mettent en lumière à quel prix se soldent en production, des distances à parcourir de l'ordre de 600 à 1200 m., comparées au rendement de colonies pouvant butiner à bout portant. Les apports, dans les cas extrêmes, révèlent une diminution de 39 % à 600 m. et de 56 %, voire 83 %, à 1200 m.

L'éloignement intervient davantage encore si nous considérons la récolte de pollen. Celle-ci ne demande généralement que quelques minutes et le temps consacré aux trajets, 6,4 min. pour 1200 m. à environ 22,5 km/h., importe par conséquent au maximum.

Les facteurs secondaires influent tous pour augmenter les pertes dues à l'éloignement : températures basses, faible ensoleillement, vent. Seule l'abondance de la miellée, d'ailleurs généralement liée à des conditions atmosphériques favorables, réduit les inconvénients de la distance.

La Belgique Apicole.

Une ruche archéologique

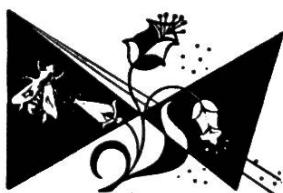
Au Musée National de Slovaquie, on peut admirer une ruche peu ordinaire, car elle est formée par un tronc d'arbre sculpté. La Slovaquie qui consiste en de vastes territoires boisés était, en effet, par sa conformation naturelle prédestinée à l'apiculture. Il existe des documents prouvant qu'au dixième siècle déjà, on savait en Slovaquie récolter le miel des abeilles sauvages et en tirer un produit commercial, on payait ses impôts « en nature » c'est-à-dire avec du miel et la cire constituait les deux principales contributions aux monastères et aux églises.

La tradition rapporte qu'en ces temps, les hommes se contentaient d'aller à la recherche des arbres creux habités par des abeilles et le miel de ces ruches naturelles appartenait à celui qui l'avait trouvé et réussi à en extraire les rayons. Plus tard, les découvreurs de tels arbres-ruches prirent l'habitude de les marquer comme propriété personnelle.

Plus tard encore, on scia la partie de l'arbre servant de ruche pour l'amener plus près des demeures humaines, ce qui permettait de s'en occuper plus facilement et de s'en assurer ainsi la jouissance personnelle. Lorsque la surface du tronc le permettait, on ornait la ruche de sculptures. D'abord, avant l'ère chrétienne, on sculptait des têtes d'ours et autres pour protéger les abeilles contre des mauvais génies et on liait ces ruches avec des plantes possédant des forces protectrices. Ensuite, lorsque les Slovaques se soumirent à l'influence chrétienne cette protection prit une nouvelle forme. Saint Ambroise devint patron des abeilles, il s'ensuivit que ces arbres-ruches furent ornés de l'image de Saint Ambroise et d'autres Saints et on aspergeait les ruches d'eau bénite.

Finalement apparut la coutume de donner la forme d'une tête de grandeur naturelle (ours ou autres) à ces troncs d'arbre artificiellement creusés, ou encore de les sculpter en forme de Saints, et ce type de ruche devint une caractéristique des régions boisées de Slovaquie.

L'Abeille de France.
P. ZIMMERMANN.



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Essences mellifères recommandées

aux Autorités communales des Districts d'Aigle et de Vevey, pour reboisement de parcs, avenues, bordures de routes, etc., éventuellement des forêts.

Haute tige

1. *Erable blanc*, à feuille d'obier (*Acer opalus*).
2. *Erable sycomore* (*Acer pseudo platanus*).
3. *Tilleul sylvestre*, à petites feuilles (*Tilia cordata*).
4. *Tilleul à larges feuilles*, non argenté (*Tilla platyphilos*).
5. *Peuplier noir*, argenté (*Populus nigra*). Exubérant dispensateur de pollen.
6. *Merisier* (ou : *Cerisier sauvage*).
7. *Acacia* (ou : *Robinia faux acacia*) (*Robinia pseudacacia*).
8. *Arbre de Judée* (ou : *Gainier siliquatré*) (*Cercis siliquatum rubrum*).
9. *Catalpa*.
10. *Paulownia* (*Gentiane acaule en arbre*).

Basse tige

(Pour talus, rocallles, pelouses, bordures, etc.)

1. *Symporphine* (*Symporicarpus fructo albo*). Fruits blancs, de la grosseur d'une cerise.
2. *Aralia spinosa* (ou : *Angélique épineuse*).
3. *Acacia nain*, blanc.
4. *Accacia nain*, rose.
5. *Mahonia aquifolium*.
6. *Crataegus variés*.
7. *Buis* (*arborescent*) (*Buxus sempervirens*).
8. *If compact* (*Taxus baccata*) riche en pollen. Dans les rochers ensoleillés.
9. *Cotoneaster horizontalis*.
10. *Cornouiller* (ou : *Cormier*) (*Cornus mas*).
11. *Tulipier de Virginie*.
12. *L'esparcette* a été utilisée avec succès pour consolider les talus des routes nouvelles, ainsi que la Luzerne, les Mélilotis blanc et jaune, grâce à leurs fortes racines pivotantes.

Note. — La presse communique : L'Etat de Neuchâtel projette comme suit le reboisement de la forêt de Chaumont : Bouleaux 5 % ; Erables sycomores 25 % ; Tilleuls 15 % ; Cerisiers sauvages ou merisiers 2 % ; Ormes 3 % ; Epicéas 4 % ; Pins sylvestres 32 % ; Pins noirs 3 % ; Mélèzes 8 % ; Charmes 3 %.

2 novembre 1955.

Communiqué par Section d'apiculture des « Alpes ».